

## Economie | Aéroport La Rochelle-Ré : plus de vols pour Paris



Au printemps dernier, la compagnie Hop ! lançait un nouveau vol saisonnier La Rochelle Paris (Orly), d'avril à octobre. Devant le succès de la ligne, les vols sont maintenus cet hiver, avec une interruption du 12/11 au 14/12. Deux nouveaux horaires viennent s'ajouter aux horaires du matin, avec un Paris-La Rochelle à 20h et un La Rochelle-Paris à 20h05, pour 1h25 de vol. Les tarifs restent identiques, de 49 à une centaine d'euros. Les horaires de vols de cet hiver coïncident également avec les correspondances pour les longs courriers vers les Antilles, l'Océan Indien et de nouveau New York.

Ces vols s'effectueront exclusivement le lundi, le vendredi, le samedi et le dimanche. Avec un taux de remplissage moyen de 71%, la compagnie maintient donc les avions ATR 72-600 avec leur capacité de 72 sièges. Pour Hélène Abraham, la directrice commerciale d'Hop !, la ligne La Rochelle-Paris a dépassé toutes les prévisions de la compagnie : « Au 30 septembre nous étions à un peu plus de 16 000 passagers, alors que c'était nos prévisions maximales à la fin octobre. C'est au-delà de nos espérances ». D'où cette augmentation de trafic.

Si la compagnie n'a pas encore réalisé d'étude de profils de ces passagers, on sait que 25% des passagers prennent le La Rochelle-Paris en vue d'une correspondance, essentiellement vers Marseille, Nice, Strasbourg... et la Corse en été, avec un trafic en augmentation de +50% vers Ajaccio.

### Plus de vols également pour Lyon

Hop ! augmente également son cadencement à destination de Lyon : deux vols le dimanche viennent s'ajouter à celui du samedi et aux deux vols journaliers d'1h20 en semaine. Là aussi le succès est au rendez-vous. De manière générale, de janvier à août, le trafic au départ de La Rochelle a augmenté de 63% sur les lignes Hop ! A destination de Lyon, 30 à 40% de la clientèle effectue une correspondance en court ou moyen courrier, essentiellement pour des vols vers Milan ou Bologne, et en dernier lieu, Toulouse.

Anne-Lise Durif

*Crédit Photo : Archives Aqui*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 07/10/2018*  
*[Url de cet article](#)*